Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble 7 % de l'emploi de la filière des réseaux électriques en 2023. En dépit de son potentiel solaire, sa production locale, à dominante hydraulique, ne couvre qu'une part limitée de sa consommation. L'est du Var et l'espace azuréen, en situation de péninsule électrique alimentée par un nombre limité d'axes à très haute tension, créent une **fragilité structurelle d'approvisionnement**, illustrée par le black-out qui a privé d'électricité une partie du Var et des Alpes-Maritimes en 2008.

La sécurisation et la modernisation de ce réseau structurellement contraint constituent donc un enjeu central : un littoral densément peuplé exige un renforcement permanent pour fiabiliser l'alimentation, en particulier lors des pointes estivales liées au tourisme et à la climatisation.

À cette contrainte s'ajoute **une dynamique d'investissement majeure autour de la décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer et de l'étang de Berre**, dont les besoins de raccordement, considérables, mobilisent la création de nouvelles lignes à très haute tension. S'y ajoute le raccordement des premières éoliennes flottantes de Méditerranée, au large du golfe de Fos.

L'électrification des usages et des mobilités, le déploiement des bornes de recharge et l'électrification des activités portuaires amplifient encore la demande, tandis que l'exposition aux aléas climatiques, des canicules aux épisodes méditerranéens et aux feux, accentue le besoin de sécurisation.

À horizon 2030, la région représente 7 % des besoins de recrutement nationaux, soit environ 2 900 recrutements cumulés sur la période 2025-2030, portés par une activité de renouvellement et de modernisation continue, dont les grands projets de transport pourraient amplifier les besoins à moyen terme.

PART DE LA RÉGION DANS L'EMPLOI DE LA FILIÈRE (2023)

7,3 %

Part que représente la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'emploi total des métiers techniques de la filière des réseaux électriques en 2023.

Rapport 2025 sur les besoins en emplois et compétences de la filière

PART DANS LES BESOINS DE RECRUTEMENT (HORIZON 2030)

6,7 %

Part que représente la région dans les besoins de recrutement de la filière des réseaux électriques à horizon 2030.

Rapport 2025 sur les besoins en emplois et compétences de la filière

En un coup d'œil

4,4

Il y a 4,4 offres d'emploi pour un demandeur d'emploi sur le métier de monteur de réseaux électriques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. (data.emploi · T1 2026)

2,9

Il y a 2,9 offres d'emploi pour un demandeur d'emploi sur les métiers de technicien en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, toutes filières confondues. (data.emploi · T1 2026)

46 %

46 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B en région Provence-Alpes-Côte d'Azur recherchant un emploi de monteur de réseaux électriques en ont trouvé un dans les six mois, contre 39 % tous métiers confondus dans la région. (data.emploi · T2 2025)

72,7 %

72,7 % des employeurs déclarent rencontrer des difficultés de recrutement sur le métier de monteur de réseaux électriques et télécoms en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. (France Travail / BMO · 2025)

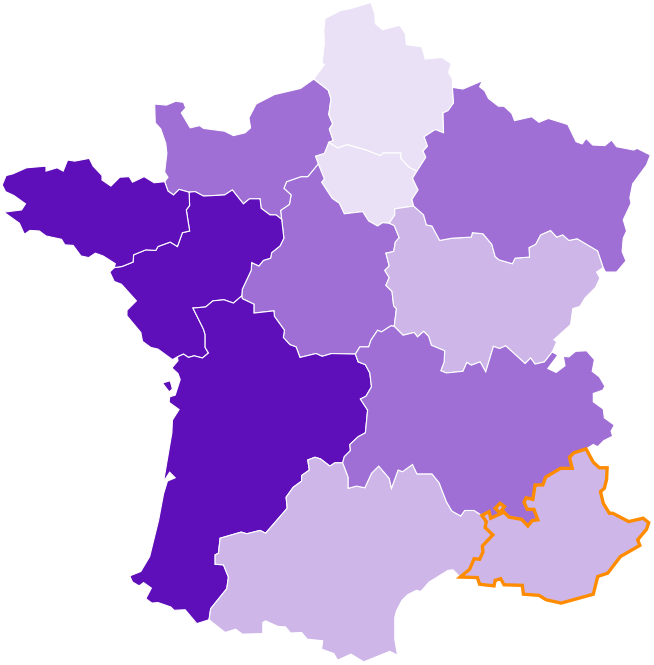
Le marché de l'emploi de la filière des réseaux électriques en Provence-Alpes-Côte d'Azur par métier

Métier	Niveau de tension 2024	Évolution des recrutements 2025-2030
Monteur de réseaux électriques	5,2/5,2	**− 6,2 %**
Opérateur régleur usineur	5,1	**+ 37,5 %**
Technicien	5,2/5,2	**− 4,9 %**
Chargé de projet et d'affaires	5,2/5,2	**− 25 %**
Chef de chantier / Conducteur de travaux	5,2/5,2	**− 13,8 %**
Ingénieur en génie électrique	5,2/5,2	**− 9,1 %**

Niveau de tension 2024 (DARES, indicateur synthétique, échelle 1 à 5,2) et évolution estimée des recrutements 2025-2030 par métier, déclinés au niveau régional.

La situation du marché de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ratio offre / demande d'emploi pour le métier de monteur de réseaux électriques



Très forte (≥ 9) Forte (6 – 9) Modérée (4 – 6) Faible (< 4)

Source : France Travail / data.emploi, T1 2026. Bordure : région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Analyse du marché de l'emploi dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur conjugue un profil de tension élevée et une activité de renouvellement appelée à monter en charge avec les grands chantiers d'électrification.

Les tensions de recrutement sont fortes : l'opérateur régleur usineur se situe à 5,1 sur l'échelle de la DARES, le monteur de réseaux électriques et les autres métiers étudiés au maximum (5,2). Le ratio de 4,4 offres par demandeur sur le monteur de réseaux électriques est l'un des plus bas de l'Observatoire, signe d'un vivier de candidats comparativement plus important. La part d'employeurs rencontrant des difficultés de recrutement (73 %) demeure néanmoins élevée : **le vivier est plus fourni qu'ailleurs, mais la pression de recrutement reste forte.**

Le retour à l'emploi du monteur de réseaux électriques (46 %) dépasse de sept points la moyenne tous métiers (39 %), l'un des meilleurs écarts régionaux : **le marché écoule efficacement les candidats présents, et l'inadéquation des profils n'est pas la difficulté principale du bassin.**

À horizon 2030, la région attend environ 2 900 recrutements cumulés sur la période. Cette dynamique doit être lue au regard de chantiers d'électrification considérables, de la décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer à la sécurisation d'un réseau structurellement contraint à l'est, dont la montée en charge pourrait amplifier les besoins au-delà de l'horizon des données actuelles.

Dans ce contexte, les leviers d'action ont une intensité propre à PACA, distincte des bassins déjà en pénurie. **Le marché étant aujourd'hui relativement fluide mais promis à une forte sollicitation future**, **la priorité n'est pas de produire des candidats dans l'urgence, mais d'anticiper le besoin et de fidéliser, dès maintenant, les compétences présentes sur le territoire**, afin de disposer le moment venu de la main-d'œuvre nécessaire aux grands projets régionaux et à la modernisation du réseau de distribution. L'effort de formation doit être engagé en amont, au rythme de la montée en charge attendue, plutôt qu'en rattrapage une fois la tension installée.

Sources

- Filière des réseaux électriques & PwC, Les besoins en emplois et compétences de la filière des réseaux électriques. Programme France 2030 AMI CMA, avril 2025. Analyse secondaire Vision 2030.
- France Travail, enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO), 2025.
- DARES, France Travail, février 2026, Les tensions sur le marché du travail en 2024.
- France Travail, data.emploi, données du T1 2026.

Offre de formation aux métiers des réseaux électriques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Formations

Bac Pro MELEC

BTS Électrotechnique

Certificat de spécialisation Technicien en réseaux électriques, toutes partenaires

Teinte soutenue et contour violet : formation partenaire des Écoles des réseaux.
Teinte pâle : autre formation préparant aux métiers des réseaux électriques.

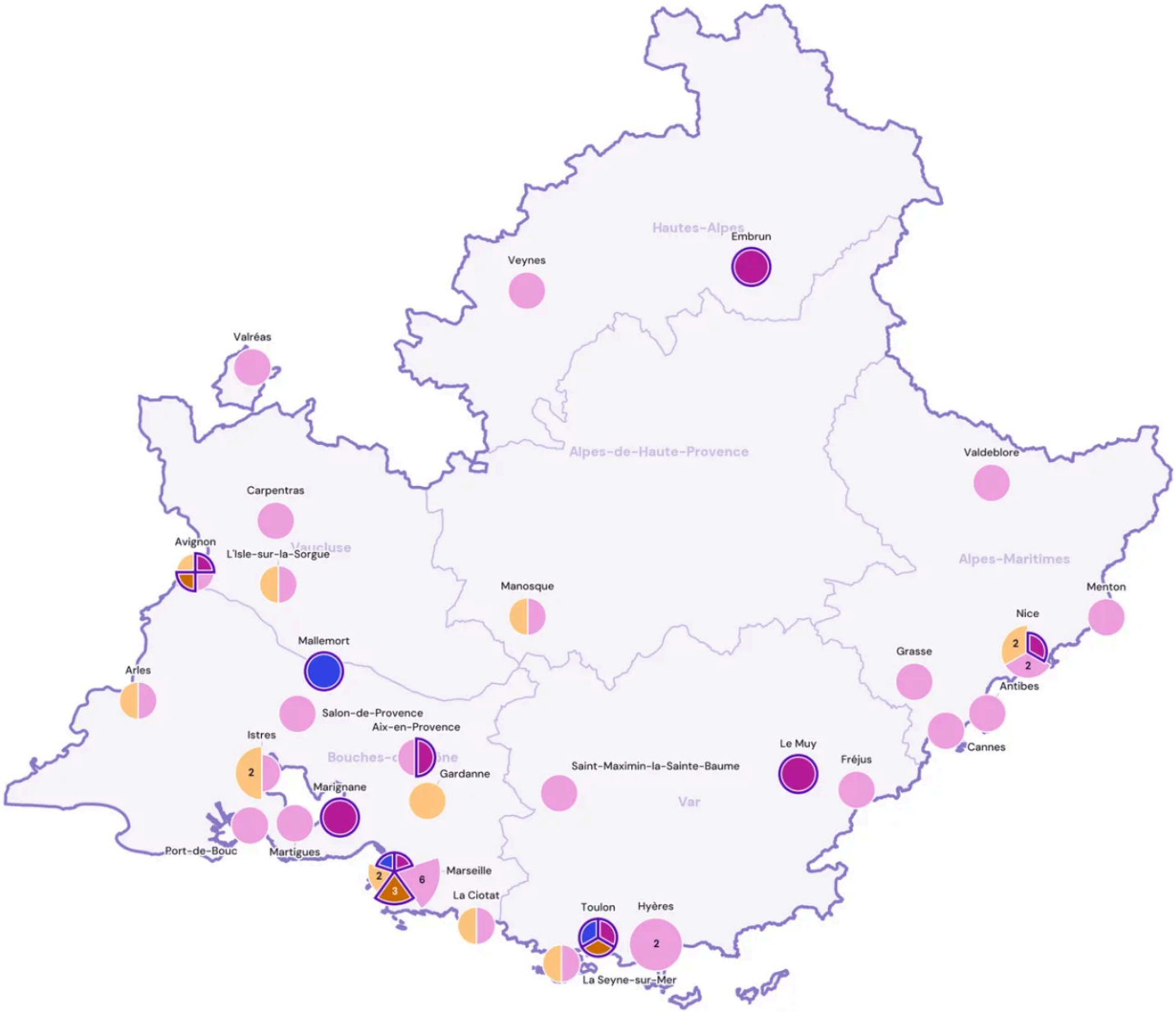
Nombre d'établissements

1 2 3 6

Le rayon de l'arc de cercle d'une formation croît avec le nombre d'établissements qui la dispensent dans la commune. À partir de deux, ce nombre est inscrit dans l'arc de cercle.

Lecture

Le point de Marseille réunit les cinq types de cursus pour treize établissements : un Bac Pro MELEC partenaire, six Bac Pro MELEC non partenaires, trois BTS Électrotechnique partenaires, deux BTS Électrotechnique non partenaires et le Certificat de spécialisation.



Source : Écoles des réseaux pour la transition énergétique, juillet 2026 – https://www.ecolesdesreseaux.fr/